

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 10
Votants : 10
Absents : 1

L'an deux mille vingt-deux le mardi 4 octobre à dix-huit heures trente minutes Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la présidence de Mme le Maire, CABROL Jacqueline.

Date convocation :
Le 26 septembre 2022

N°2022_D34 : Demande de subventions pour des travaux de voirie en 2022.

Présents : AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CABROL Jacqueline, CATALA Gérard, KAMILLE Abou-kanh, MILHET Benoit, MONJAL Mathilde, RAYSSEGUIER Christian, RUIZ Benoit, TONON Yannick.

Absents : LECUTIER Jean-Marc

Absents donnant procuration :

Secrétaire de séance :

TONON Yannick, a été nommé secrétaire de séance.

Madame Le Maire propose au conseil des travaux de voirie dans le village à proximité de l'école et de la Mairie.

Une proposition de devis pour ces travaux dans le village est faite soit 26 100€ HT.

Proposition du plan de financement :

Conseil Départemental Tarn (FAVIL 2022)	10 020,56 €	38.40%
CACM	8 039,72 €	30.80%
Autofinancement : Commune	8 039,72 €	30.80%

Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité les travaux de voirie pour 2022 ainsi que son plan de financement.

Fait à Boissezon le 4 octobre 2022,

Le Maire,
CABROL Jacqueline

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission à la sous-préfecture
Le 4 octobre 2022

Ainsi fait et délibéré à Boissezon, le jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.